

CHAPITRE 4 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE 3^{ème} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 3^{ème} division (D3) il faut avoir un indice de valeur collectif

inférieur à 26

Remarques :

- Les joueurs classés Nationale, 1^{ère} série P, C, ne peuvent participer ni à la D2 ni à la D3.
- Un joueur classé **première série cœur** (au mieux) peut disputer le championnat D2 et D3 s'il est accompagné de 3 joueurs classés promotion (3^{ème} série, 4^{ème} série ou NC) ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Si la somme des indices est supérieure au seuil, ce joueur devra jouer impérativement en défense et laisser la place d'attaquant à l'un de ces jeunes.

Les joueurs qui sont qualifiés pour la finale nationale en D1 ou D2 peuvent jouer mais ils perdent leur qualification. (Voir article 1 chapitre 1).

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 15 décembre 2018 avant minuit et présence de l'équipe au complet avant 13h le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum chacune

- La 1^{ère} séance réunira toutes les quadrettes (participation de 5 quadrettes minimum).
- La 2^{ème} séance réunira, si possible, toutes les quadrettes et si plus de 13 quadrettes le nombre de donnes sera limité à 24 donnes

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	RAMONVILLE (Château de Soule)
DATE	22 décembre 2018
ARBITRE	Gilles MADON & Sylvie DEHON
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	5-4-4-3-3-2-2-1-1-1-1 (seulement pour 1/3 des quadrettes)
QUADRETTES QUALIFIEES	3

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

**Le championnat de France se déroulera du 15 au 17 février 2019
à VICHY**

